



Rapport d'essais

n° F-R / 68 / 07 / 055 du 12.04.2007

Détermination de l'émission de formaldéhyde par
la méthode d'analyse de gaz selon la norme NF
EN 717-2 de 1995

POLYREY
Usine de Couze Saint Front
24150 LALINDE



Ce document comporte 4 pages de rapports d'essais. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'essais atteste des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas un certificat de qualité au sens de la loi n° 94-442 du 03.06.94. Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 1 mois à dater de l'envoi du rapport d'essais ; passé ce délai, ils ne pourront pas être réclamés.

1- Objectif de l'essai

Il s'agit de mesurer le dégagement de formaldéhyde émis par une plaque de plâtre mélaminée sur les 2 faces, dans les conditions de la méthode d'analyse de gaz décrite dans la norme NF EN 717-2 de 1995.

2- Description des échantillons soumis à essais

Nature des échantillons reçus :

4 éprouvettes de plâtre mélaminées sur les 2 faces de 400 x 50 x 12 mm de dénomination commerciale « panoprey plâtre »

Prélèvement par : le demandeur.

Date de fabrication (aux dires du demandeur) : inconnue.

Emballage des échantillons : Les échantillons ont été reçus emballés. Dès leur réception, les éprouvettes d'essai sont déballées et stockées sans film plastique en chambre climatisée à $20 \pm 2^\circ\text{C}$ et $65 \pm 5\%$ d'humidité relative (HR) jusqu'à l'essai.

3- Principe de l'essai

Les chants de chaque éprouvette soumise à essai ont été colmatés juste avant l'essai.

Chaque éprouvette est placée dans le flux d'air à 60 l/h d'une chambre thermostatée réglée à $60 \pm 0,5^\circ\text{C}$ et $2 \pm 1\%$ HR. Le dégagement de formaldéhyde est recueilli dans des flacons laveurs pendant les 4 premières heures d'essai.

A la fin des 4 heures d'essai, la concentration en formaldéhyde émis est déterminée pour chaque tranche d'une heure, par photométrie après réaction de Hantzsch. Ces conditions sont celles mentionnées dans la norme NF EN 717-2.

4- Résultats

Les résultats de l'analyse de gaz sont exprimés en milligrammes de formaldéhyde par mètre carré et par heure. Les dégagements de formaldéhyde par heure et par éprouvette sont mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Selon la norme NF EN 717-2, lorsque la teneur en formaldéhyde de l'absorbeur liquide prélevé durant la première heure est inférieure à la teneur de la deuxième heure, la valeur d'analyse de gaz moyenne **Gm** émise par l'éprouvette est égale à $(G2+G3+G4)/3$. Dans le cas contraire la valeur d'analyse de gaz moyenne émise par l'éprouvette est égale à $(G1+G2+G3+G4)/4$.

Tableau : résultats d'essais

Référence CTBA	68/07/055/1	68/07/055/2
Date de colmatage	04.04.07	05.04.07
Date d'essai	04.04.07	05.04.07
1 ^{ère} heure G1 (mg/m ² .h)	1.82	1.63
2 ^{nde} heure G2 (mg/m ² .h)	0.73	0.53
3 ^{ème} heure G3 (mg/m ² .h)	0.46	0.30
4 ^{ème} heure G4 (mg/m ² .h)	0.32	0.30
Gmoy (mg/m ² .h)	0.83	0.69
Valeur d'analyse de gaz du panneau mg/m ² .h	0.76	

5- Avis et interprétations

La norme NF EN 717-2 est la norme de mesure du dégagement de formaldéhyde pour la caractérisation, le contrôle de conformité et de marquage CE des panneaux à base de bois à usage de la construction.

Selon la norme NF EN 13 986 (octobre 2002) « Panneaux à base de bois destinés à la construction - caractéristiques » - annexe B, les échantillons testés satisfont à l'exigence de classement **E1 \leq 3.5 mg/m².h**.

Les Techniciens
chargés des essais

Paul MATHIEU

Karine PAIOLA

Le Responsable du Laboratoire

Jean-Marie GAILLARD